



Pratiques de veille : 58,6% des entreprises ont mis en place une activité de veille

par Virginie Boillet , le 27/10/2011 à 11:03

l'Arist Bretagne publie une nouvelle édition de son enquête sur les pratiques de Veille et d'Intelligence Economique de 426 entreprises bretonnes.

Cette étude a été réalisée en collaboration avec les CCI de Bretagne, du Conseil Régional et de Bretagne Développement Innovation et des services de l'Etat (DIRECCTE, MCIE), et présentée à l'occasion des rencontres Veille Ouest.

Parmi les principales conclusions, on remarque la démocratisation de l'activité de veille au sein de l'entreprise (mise en place par 58,6% des répondants), dont la responsabilité est souvent partagée.

Pour 85,2% des sondés, la finalité de la veille est la définition de la stratégie de l'entreprise. La veille concurrentielle est deuxième, citée par 67,4% des organisations.

L'externalisation reste cependant une pratique singulière et n'apparaît que dans 4% des cas. Les organisations citent les manques de temps (74,6%) et de ressources humaines qualifiées (43,2%) comme principales barrières pour mener à bien une veille efficace.

Signalons enfin que le traitement de l'information collectée et sa conversion en « leviers d'actions » sont les difficultés majeures auxquelles les entreprises sont confrontées dans le cadre de leur veille.

Source : veille-ouest.fr

Catégories : Brève, Veille / IE / Moteurs, Veille-e-reputation-Analyse des sentiments, des discours, Intelligence économique, France